

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive

En date du 17 avril 2025

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par M Serge Janus, en qualité de représentant de Territoire d'Energie Alsace ; Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Création de l'association
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Election des membres du conseil d'administration et du bureau
4. Fixation du montant des cotisations
5. Divers

Délibérations

1. A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Association : Alsace Synergies

dont le siège se situe : 11 rue du 1er Cuirassiers, 68000 Colmar

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Election des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer le conseil d'administration. Il rappelle que conformément à l'article 8.2 des statuts, le conseil d'administration est composé de 3 à 7 membres, élus par l'assemblée générale. Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote est exprimé comme suit :

Prénoms	Noms	Nombre de voix obtenues	Poste
Serge	JANUS	14	Président
Bernard	KEPPF	14	Trésorier
Noëllie	Hedlin	14	Secrétaire Générale
Denis	STAEHLIG	14	Membre du conseil d'administration
Guy	STAEHLIN	14	Membre du conseil d'administration

4. Fixation du montant des cotisations et des droits d'entrée

Le président de séance rappelle que l'article 6.4 des statuts prévoit la possibilité de fixer une cotisation annuelle, et que l'article 7 prévoit la possibilité de fixer le montant d'un droit d'entrée pour les membres.

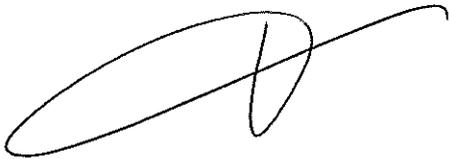
Après discussion, le montant de la cotisation annuelle est fixé à 0,00 euros et le droit d'entrée est fixé à 0,00 euros.

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à Colmar

Le 17 avril 2025

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

La Secrétaire Générale

Noëlle Hedin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Noëlle Hedin', with a large loop at the beginning and a long horizontal stroke at the end.